



Service diocésain des pèlerinages Besançon

18 rue Megevand

25041 Besançon cedex

03 81 25 28 22 / 06 28 66 54 59

AGREMENT TOURISME IMO2510008

PELERINAGE au village du bon curé d'ARS **Mardi 7 Mai 2024**



UN LIEU AUTHENTIQUE

Ars, petit village de la Dombes, accueille chaque année plus de 350 000 pèlerins et visiteurs du monde entier, venus sur les pas de Jean-Marie Vianney, Saint Curé d'Ars.

Au cours de notre visite, nous admirerons la basilique Saint-Sixte, classée Monument Historique, entrerons dans la maison du Saint Curé, conservée en l'état, dans la chapelle du Cœur et l'église souterraine Notre-Dame de la Miséricorde. Nous nous promènerons jusqu'au Monument de la Rencontre et ne manquerons pas l'Historial du Saint Curé d'Ars, musée de cire par Grévin, qui retrace la vie du saint.

Départ le matin de Besançon.
Pause-café/thé sur aire d'autoroute
Arrivée avant 11h au sanctuaire pour assister à la messe
Repas pris à l'hostellerie de la Providence
Visite commentée du village et de la maison du père Jean-Marie Vianney ainsi que du musée de cire (selon choix). Visionnage du film de la vie du Saint-Père.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1 jour	40 places disponibles
Coût : 72 €	
Accompagnement spirituel : Père Jean-Marie LARUE Service des pèlerinages : Christine CHORVAT	
<ul style="list-style-type: none">• Programme sujet à modification par vos guides en fonction des impératifs locaux.• Possibilité de laisser votre auto au parking Chamars moyennant un forfait groupe de 5€ (tarif 2023) pour la journée, sous réserve d'inscription au préalable et de règlement par chèque à l'ordre du service des pèlerinages.	

INSCRIPTION :

Aucune réservation ne sera retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne deviendra effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement.

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse.

Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

L'annulation doit résulter exclusivement suite à une maladie, sur présentation d'un justificatif.

Des frais de dossier en fonction de la date d'annulation seront retenus.

ASSISTANCE

Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage

RESPONSABILITES :

• Du Service des Pèlerinages : le Service des Pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.

• Du Pèlerin, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi. Un protocole sanitaire sera établi et devra être signé.

Tout voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut prétendre à remboursement.



Service diocésain des pèlerinages Besançon
18 rue Megevand
25041 Besançon cedex
03 81 25 28 22 / 06 28 66 54 59
AGREMENT TOURISME IMO25100008

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

ARS – Mardi 7 Mai 2024

Fiche d'inscription individuelle (merci de remplir toutes les informations)

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable : _____

Email : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Personne à contacter en cas d'urgence durant le séjour : (à remplir impérativement)

Nom – Prénom : _____ Téléphone portable : _____

Protection des données personnelles (RGPD) et droit à l'image

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Besançon et à celle de Belfort-Montbéliard à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre du pèlerinage auquel je m'inscris :

OUI NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à transmettre mes coordonnées (nom, prénom adresse et téléphones, email à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage.

OUI NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à me transmettre par mail ou par courriers des informations concernant son activité.

OUI NON

Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et cède mes droits de publication ou de reproduction à l'association diocésaine dans le cadre exclusif de ses activités légitimes et sur tout support.

Si je ne consens pas à la fixation, à l'utilisation de mon image ou à la publication d'image par l'association diocésaine aucune fixation ni publication d'image me concernant ne seront réalisées sauf dans le cadre d'une prise de vue collective.

OUI NON

Je peux demander toute information supplémentaire concernant cette protection au responsable du service des pèlerinages.

INFORMATION SUR LE PELERINAGE

INTITULE DU PELERINAGE : ARS

Transport : BUS ARBOIS

Au départ de : Besançon

PARKING choisi : CHAMARS MAIRIE

Chèque de 5 euros à l'ordre du service des pèlerinages

Règlement à l'inscription : 72 €

Les chèques vacances sont acceptés.

Par chèque ou espèces

Après avoir pris connaissance du programme, du prix, et des conditions d'annulation sur le dépliant, je demande mon inscription en vous adressant un chèque de règlement de 72€

Je soussigné (e).....
certifie avoir bien pris connaissance des conditions générales,

(Avant votre signature, indiquer la mention « Lu et approuvé » et merci de garder un exemplaire.)

Le :

Signature :

Le courrier vous sera adressé par mail. Si vous désirez un envoi postal merci de joindre quelques timbres pour les correspondances

